

# DÉMOCRATIE AUX OUBLIETTES EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO: ÉTUDE MENÉE DANS LA PROVINCE DU MANIEMA ENTRE 2003 ET 2023

<sup>1</sup>MUTUZA SENGI Zasse, <sup>2</sup>LOLEAS BOTALEMA Paul-Dieudonné, <sup>3</sup>Bienvenu MUCHUKIWA NGUSU

<sup>1</sup>Diplômé d'Études Approfondies à l'Université Pédagogique Nationale de Kinshasa Chef de Travaux à l'Université de Kindu (UNIKI)

<sup>2</sup>Professeur Ordinaire à l'Université Pédagogique de Kinshasa (UPN)

<sup>3</sup>Professeur à l'Université de Kinshasa (UNIKIN)

## Corresponding Author:

**To Cite This Article:** DÉMOCRATIE AUX OUBLIETTES EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO: ÉTUDE MENÉE DANS LA PROVINCE DU MANIEMA ENTRE 2003 ET 2023 (M. S. Zasse, L. B. P.-. Dieudonné, & B. M. NGUSU, Trans.). (2026). Journal of Advance Research in Social Science and Humanities (ISSN 2208-2387), 12(2), 16-20. <https://doi.org/10.61841/nn-ssh-12-2-38>

## RÉSUMÉ

Cette étude analyse les mécanismes de régression démocratique dans la province du Maniema, en République Démocratique du Congo, sur une période couvrant quatre cycles électoraux (2003-2023). En s'appuyant sur les cinq arènes de consolidation de Linz et Stepan (1996), la recherche démontre que la régularité procédurale des scrutins masque une défaillance structurelle profonde. Les résultats révèlent un monolithisme électoral aigu, avec un écart moyen de 72,3 points entre le vainqueur et son second, invalidant le principe d'incertitude institutionnelle de Przeworski (1991). Ce verrouillage politique est corrélé ( $r = 0,91$ ) à la capture de l'appareil d'État par la rente minière, laquelle transforme l'État de droit en un « État-rhizome » (Bayart, 2006). L'érosion de la confiance citoyenne, illustrée par la chute de la participation de 65,36 % en 2006 à 43,2 % en 2023, et le sentiment d'inutilité du vote chez 68 % des ménages (Institut National de la Statistique/RDC, 2025), témoignent d'un basculement vers une « démocratie aux oubliettes ». Enfin, la discontinuité sémiotique (Nguya Katembwe, 2026) entrave la routinisation weberienne des institutions (Weber, 1971), confinant la province dans une « zone noire » de captation systémique.

**MOTS-CLÉS :** Démocratie aux oubliettes, Maniema, État-rhizome, Monolithisme électoral, Rente minière, Consolidation démocratique.

## ABSTRACT

This study examines the mechanisms of democratic regression in the province of Maniema, Democratic Republic of the Congo, over a period spanning four electoral cycles (2003–2023). Drawing on the five arenas of consolidation defined by Linz and Stepan (1996), the research demonstrates that procedural regularity in elections conceals a profound structural failure. The results reveal acute electoral monolithism, with an average gap of 72.3 points between the winner and the runner-up, thereby invalidating Przeworski's (1991) principle of institutional uncertainty. This political lockdown is strongly correlated ( $r = 0.91$ ) with the capture of the state apparatus by mineral rents, which transforms the rule of law into a "rhizome-state" (Bayart, 2006). The erosion of citizen trust—evidenced by the decline in voter turnout from 65.36% in 2006 to 43.2% in 2023, and the perception of voting as useless among 68% of households (Institut National de la Statistique/RDC, 2025)—testifies to a shift toward a "forgotten democracy." Finally, semiotic discontinuity (Nguya Katembwe, 2026) hinders the Weberian routinization of institutions (Weber, 1971), confining the province to a "black zone" of systemic capture.

**Keywords:** Forgotten democracy, Maniema, Rhizome-state, Electoral monolithism, Mineral rent, Democratic consolidation.

## INTRODUCTION

### CONTEXTE DE L'ÉTUDE

L'ancrage de la Troisième République en République Démocratique du Congo (RDC) s'est cristallisé autour de l'Accord Global et Inclusif du 17 décembre 2002, mettant fin à une décennie de conflits dévastateurs. Ce tournant historique a été scellé par la Constitution du 18 février 2006, laquelle a jeté les bases d'un État de droit fondé sur le multipartisme et la décentralisation (Fombad & Steytler, 2021). Au cœur de ce processus, la province du Maniema, vaste territoire de 132 250 km<sup>2</sup> riche en ressources minières, est devenue un laboratoire de l'expérimentation démocratique. Cependant, après quatre cycles électoraux, un déclin marqué de la participation et de la confiance citoyenne est observé. Alors que la participation nationale s'élevait à 65,36 % en 2006 (Commission Électorale Indépendante, 2006), elle a chuté à 43,2 % en 2023. Au Maniema, ce désengagement se traduit par un sentiment d'inefficacité du vote chez 68 % des citoyens (Institut National de la Statistique/RDC, 2025), révélant un déphasage entre la tenue régulière des scrutins et la qualité substantielle du régime.

### PROBLÉMATIQUE

Le problème central de cette recherche réside dans la coexistence paradoxale d'une démocratie procédurale et d'une déchéance des piliers institutionnels au Maniema. Malgré la régularité des élections, la province échoue sur trois des cinq arènes de consolidation définies par Linz et Stepan (1996) : l'État de droit, la société politique et la bureaucratie rationnelle. L'accès aux urnes est entravé par un enclavement structurel où 70 % des bureaux de vote sont inaccessibles en saison des pluies, laissant le champ libre à une captation du pouvoir par des structures informelles (Union Européenne, 2006). Cette défaillance logistique s'accompagne d'une capture de l'appareil d'État par la rente minière (cassitérite, or, coltan), qui représente 83 % du PIB provincial mais ne contribue qu'à hauteur de 4 % au budget officiel (ITIE-RDC, 2023). L'élection devient dès lors un mécanisme de reproduction des élites financé par des intérêts privés, transformant l'État en « rhizome » (Bayart, 2006). En outre, la discontinuité sémiotique — caractérisée par des changements incessants de symboles nationaux — empêche la sédimentation d'une culture politique stable (Nguya Katembwe, 2026). La question fondamentale est donc : comment la démocratie a-t-elle été reléguée aux « oubliettes » au profit d'un système néo-patrimonial délégatif au Maniema entre 2003 et 2023 ?

### OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

Cette étude vise principalement à analyser les mécanismes de régression démocratique dans la province du Maniema. Plus spécifiquement, elle entend mesurer le degré de défaillance des arènes de consolidation de Linz et Stepan (1996) à travers les indicateurs de confiance institutionnelle et de monolithisme électoral. Un second objectif est de démontrer l'influence de la rente minière sur la privatisation de l'État de droit et la destruction de la compétition politique. Enfin, la recherche se propose de conceptualiser la « démocratie aux oubliettes » et de formuler des piliers de sortie de crise pour restaurer la redevabilité politique et la routinisation institutionnelle.

### HYPOTHÈSES DE L'ÉTUDE

L'étude postule, en premier lieu, que le monolithisme électoral observé — avec des écarts moyens de 72,3 points entre le vainqueur et son second — annihile l'arène de la société politique, rendant la défaite impossible, contrairement aux prérequis de Przeworski (1991). En deuxième lieu, cette recherche soutient que la dépendance des acteurs politiques envers les opérateurs miniers, matérialisée par des « frais de sécurité » occultes, substitue l'État de droit par un État-rhizome où l'élu ne rend compte qu'au capital minier. Enfin, l'hypothèse est émise que la discontinuité sémiotique et l'instabilité des symboles étatiques bloquent la routinisation du charisme au sens de Weber (1971), empêchant toute identification pérenne du citoyen aux institutions de la province.

### PERTINENCE DE L'ÉTUDE

La pertinence de cette recherche est triple. Sur le plan scientifique, elle comble un angle mort empirique en appliquant les théories de la transitologie et du néo-patrimonialisme à une province périphérique souvent négligée par la littérature politologique. Sur le plan conceptuel, elle propose une radicalisation de la notion de « démocratie délégative » d'O'Donnell (1994) en introduisant le concept de « démocratie aux oubliettes ». Sur le plan social, elle offre aux décideurs et à la société civile un diagnostic chiffré et des pistes concrètes pour réformer la gouvernance locale et renforcer la traçabilité des ressources extractives.

### CADRE MÉTHODOLOGIQUE

L'étude adopte une approche mixte combinant des données quantitatives et qualitatives. Le volet quantitatif s'appuie sur le traitement des bases de données de la CENI (2006-2023) pour calculer les indices de monolithisme électoral (N=28 unités territoriales) et les données du module Gouvernance de l'EDS-RDC III (Institut National de la Statistique/RDC, 2025) portant sur 1 842 ménages au Maniema. Le volet qualitatif repose sur 42 entretiens semi-directifs menés entre janvier et mars 2026 auprès d'élus, de chefs coutumiers et de membres de la société civile. L'analyse statistique est effectuée sous Stata 18 pour les corrélations rente/monolithisme, tandis que le codage thématique est réalisé sous Nvivo 14 pour identifier les mécanismes néo-patrimoniaux.

## DÉLIMITATION DE L'ÉTUDE

Le cadre spatial de cette recherche est circonscrit à la province du Maniema, en RDC. Sur le plan temporel, l'étude couvre la période allant de 2003 (début de la transition post-conflit) à 2023 (clôture du quatrième cycle électoral). Cette période permet d'observer l'évolution des institutions de leur genèse constitutionnelle jusqu'à leur essoufflement actuel.

## SUBDIVISION DU TRAVAIL

Hormis l'introduction et la conclusion, ce travail est structuré en trois grandes parties. La première partie traite du cadre théorique et de l'état des lieux des arènes de Linz et Stepan au Maniema. La deuxième partie présente les résultats de l'enquête, en mettant l'accent sur le monolithisme électoral, la capture minière de l'État et l'impact de la discontinuité sémiotique. La troisième partie discute ces résultats à la lumière des théories d'O'Donnell et de Diamond, avant de proposer un schéma de sortie de crise articulé autour de quatre piliers de réforme.

## CADRE THÉORIQUE ET ÉTAT DES LIEUX DES ARÈNES DE LINZ ET STEPAN AU MANIEMA

L'analyse de la trajectoire politique du Maniema entre 2003 et 2023 nécessite une immersion dans les paradigmes de la transitologie, confrontés aux réalités empiriques d'un État post-conflit. Le cadre théorique de référence s'articule autour des cinq arènes de consolidation démocratique définies par Linz et Stepan (1996), lesquelles postulent qu'un régime ne peut être considéré comme consolidé que si l'État de droit, la société politique, la société civile, la bureaucratie rationnelle et la société économique fonctionnent de concert. Dans la province du Maniema, l'examen de ces piliers révèle une déchéance structurelle où la démocratie, bien que maintenue sous une forme procédurale par la régularité des cycles électoraux, se trouve reléguée aux « oubliettes » au profit de mécanismes néo-patrimoniaux.

L'arène de la société politique, censée garantir une compétition loyale pour le pouvoir, est marquée au Maniema par un monolithisme électoral aigu. Alors que Przeworski (1991) définit la démocratie comme un système où l'alternance est rendue possible par le fait que « les partis perdent des élections », les données électorales de la province infirment ce principe. Le score du vainqueur à la présidentielle a atteint 98,33 % en 2006, pour se stabiliser à 81,2 % en 2023, avec un écart moyen de 71,4 points par rapport au second candidat. Ce déséquilibre structurel annihile toute incertitude démocratique et transforme le scrutin en une simple formalité de plébiscite, consolidant ce que Diamond (2002) identifie comme des zones noires au sein des régimes hybrides.

L'État de droit et la bureaucratie rationnelle subissent, quant à eux, une érosion profonde du fait de la capture des institutions par la rente minière. Cette dynamique consacre l'émergence de « l'État-rhizome », un concept de Bayart (2006) décrivant l'effacement de la frontière entre les sphères publique et privée. Les statistiques sont éloquentes : alors que les ressources extractives (cassitérite, or, coltan) constituent 83 % du PIB provincial, seulement 4 % des recettes sont tracées dans le circuit légal (ITIE-RDC, 2023). La redevabilité politique s'en trouve dévoyée ; l'élu ne répond plus devant l'électeur mais devant le capital minier, comme l'attestent les « frais de sécurité » versés aux députés, oscillant entre 20 000 et 50 000 USD par mois. Cette privatisation de la puissance publique ramène la bureaucratie à une forme patrimoniale telle qu'analysée par Médard (1991), où les postes administratifs sont utilisés comme des prébendes.

Parallèlement, la société civile, pilier essentiel de la vigilance démocratique, est en proie à une régression des libertés fondamentales. Les données de l'Institut National de la Statistique (2025) indiquent que 61 % des citoyens craignent des représailles en cas de critique des autorités, tandis que 68 % estiment que l'acte de voter est dépourvu d'utilité réelle. Ce climat de peur, exacerbé par la suspension administrative de médias locaux, empêche l'autonomisation des acteurs sociaux requis par Linz et Stepan (1996). Cette défaillance est renforcée par une « discontinuité sémiotique » (Nguya Katembwe, 2026) : l'instabilité chronique des symboles nationaux (six drapeaux et quatre hymnes depuis l'indépendance) entrave la « routinisation du charisme » chère à Weber (1971). Faute de repères institutionnels stables, l'identification du citoyen à l'État est substituée par une allégeance volatile au « chef protecteur », bloquant toute sédimentation d'une culture politique démocratique au Maniema.

## PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE : MONOLITHISME ÉLECTORAL, CAPTURE MINIÈRE DE L'ÉTAT ET IMPACT DE LA DISCONTINUITÉ SÉMIOTIQUE

L'examen des données collectées entre 2003 et 2023 dans la province du Maniema met en exergue une déliquescence structurelle des piliers de la consolidation démocratique. L'analyse des cycles électoraux successifs révèle un monolithisme politique aigu, invalidant la définition minimale de la démocratie comme système où l'incertitude institutionnalisée permet aux partis de perdre des élections (Przeworski, 1991). Au Maniema, les scores du vainqueur à la présidentielle témoignent d'une hégémonie écrasante : 98,33 % en 2006, 89,1 % en 2011, 76,4 % en 2018 et 81,2 % en 2023. Avec un écart moyen de 71,4 points par rapport au second candidat lors du dernier scrutin, la compétition politique s'efface au profit d'un plébiscite systématique. Les tests de corrélation indiquent une relation positive forte ( $r = 0,91$ ) entre la rente minière et ce monolithisme. Dans les territoires de Pangi et Kasongo, où les recettes minières atteignent respectivement 48 et 35 millions USD, les scores dépassent 88 %, confirmant que l'enracinement du pouvoir dans la mine étouffe toute alternance réelle.

La capture minière de l'État constitue le second vecteur de cette « démocratie aux oubliettes », transformant l'État de droit en un « État-rhizome » où les frontières entre intérêts privés et fonctions publiques se dissipent (Bayart, 2006). Les résultats de l'enquête démontrent une privatisation de la redevabilité politique : alors que seuls 3 députés sur 22 ont

produit un rapport de mandat entre 2019 et 2023, les entretiens (E14, E23, E31) révèlent que les élus perçoivent entre 20 000 et 50 000 USD mensuels de la part des coopératives minières au titre de « frais de sécurité ». Cette dynamique de prébende explique pourquoi 68 % des ménages considèrent que l'acte de voter est dépourvu d'utilité (Institut National de la Statistique/RDC, 2025). La bureaucratie rationnelle est corrélativement inexistante, avec un taux de traçabilité des recettes minières plafonnant à 4 %, loin du seuil de 90 % requis pour une administration wébérienne (Linz & Stepan, 1996).

Enfin, la sédimentation démocratique se heurte à une discontinuité sémiotique profonde qui entrave la routinisation du charisme nécessaire à la stabilité institutionnelle (Weber, 1971). La volatilité des symboles nationaux — six drapeaux et quatre hymnes depuis 1960 — génère une amnésie institutionnelle où chaque régime réinitialise les repères identitaires (Nguya Katembwe, 2026). Les tests civiques réalisés (n=42) confirment cette rupture : 43 % des répondants ignorent le nom de la Constitution actuelle et une majorité substitue l'allégeance aux institutions par une fidélité au « chef protecteur ». Cette insécurité symbolique, couplée à une régression des libertés civiles — 61 % des citoyens craignant des représailles en cas de critique (Institut National de la Statistique/RDC, 2025) — verrouille l'arène de la société civile. En somme, le Maniema ne se situe pas dans une « zone grise » de transition, mais dans une « zone noire » de captation systémique (Diamond, 2002) où la délégation du pouvoir ne remonte plus vers le souverain primaire, mais glisse inexorablement vers le capital minier.

## **DISCUSSION DES RÉSULTATS À LA LUMIÈRE DES THÉORIES D'O'DONNELL ET DE DIAMOND ET PROPOSITION D'UN SCHÉMA DE SORTIE DE CRISE**

L'analyse des données collectées au Maniema entre 2003 et 2023 impose une relecture critique des paradigmes de la transition démocratique. Les résultats confirment la validité des hypothèses de recherche tout en suggérant une radicalisation des concepts classiques de la science politique. Le monolithisme électoral observé, caractérisé par un écart moyen de 72,3 points entre le vainqueur et son poursuivant immédiat, constitue une négation de la "certitude institutionnelle" inhérente à la démocratie. Ce phénomène valide l'échec de l'arène « société politique » telle que théorisée par Linz et Stepan (1996), car l'absence de compétitivité réelle empêche toute alternance.

### **1. DIALOGUE THEORIQUE AVEC O'DONNELL ET DIAMOND**

Les résultats permettent d'engager un dialogue avec Guillermo O'Donnell (1994) sur la « démocratie délégative ». Si O'Donnell définit ce régime par un président qui se considère autorisé à gouverner sans contre-pouvoirs horizontaux, la situation au Maniema révèle ce que cette étude conceptualise comme une « démocratie aux oubliettes ». Il s'agit d'une radicalisation où la délégation ne remonte plus vers l'exécutif national, mais glisse vers le capital minier. La redevabilité est ainsi capturée par l'État-rhizome de Bayart (2006), où les « frais de sécurité » versés aux élus (20 000 à 50 000 USD/mois) substituent l'intérêt général par des allégeances extractives. Cette privatisation de l'arène « État de droit » est corroborée par le faible taux de confiance institutionnelle (22 %) et le sentiment d'inutilité du vote partagé par 68 % de la population (Institut National de la Statistique/RDC, 2025).

Par ailleurs, l'insertion du cas Maniema dans la typologie de Larry Diamond (2002) sur les régimes hybrides suggère un basculement des « zones grises » vers des « zones noires ». Les élections, loin de remplir leur fonction manifeste de sélection démocratique, exercent une fonction latente de redistribution de la rente et de confirmation des structures néo-patrimoniales (Merton, 1968). Ce verrouillage est parachevé par la discontinuité sémiotique (Nguya Katembwe, 2026), laquelle, en réinitialisant les symboles de l'État à chaque alternance, bloque la « routinisation du charisme » wébérienne et empêche la sédimentation d'une bureaucratie rationnelle.

### **2. PROPOSITION D'UN SCHEMA DE SORTIE DE CRISE**

Face à ce constat d'échec simultané de quatre arènes sur cinq, la restauration démocratique au Maniema nécessite une réforme systémique articulée autour de quatre piliers interdépendants. Le premier pilier concerne la réforme de l'architecture électorale par la création d'une antenne provinciale de la centrale électorale jouissant d'une autonomie réelle et composée à 50 % de membres de la société civile. Sur le modèle botswanais évoqué par Aïvo et al. (2020), cette structure aurait pour mission d'auditer le fichier et de sécuriser les résultats par GPS, afin de rendre à nouveau la défaite possible, condition sine qua non de la démocratie (Przeworski, 1991).

Le deuxième pilier vise la déprivatisation de l'État par un mécanisme de transparence minière contraignant. Il s'agit d'imposer la publication trimestrielle de tout flux financier supérieur à 10 000 USD versé par un opérateur minier à un agent public, sous peine de retrait du permis d'exploitation. Cette mesure attaque directement la structure de l'État-rhizome. Le troisième pilier porte sur l'autonomisation de la société civile par l'abrogation des cadres législatifs répressifs, notamment l'ordonnance-loi n°81-012, et la création d'un fonds de protection des journalistes financé par 1 % des redevances minières. Enfin, le quatrième pilier s'attaque à la discontinuité sémiotique par l'éducation civique et la sanctuarisation constitutionnelle des symboles de l'État, exigeant une majorité des quatre cinquièmes du Congrès pour toute modification. Ce schéma vise à rétablir le consensus sur les règles du jeu, sans lequel, selon Linz et Stepan (1996), aucune consolidation n'est envisageable.

## CONCLUSION

En somme, l'étude de la trajectoire politique du Maniema entre 2003 et 2023 confirme la validité empirique du concept de « démocratie aux oubliettes ». Cette recherche a démontré que la régularité des cycles électoraux n'est qu'une façade procédurale dissimulant une déchéance profonde des arènes de consolidation théorisées par Linz et Stepan (1996). Le monolithisme électoral exacerbé, illustré par un écart moyen de 72,3 points entre le vainqueur et son suivant immédiat, vide la compétition de sa substance en rendant la défaite structurellement impossible, au mépris des principes de Przeworski (1991). Cette hégémonie, loin d'être le fruit d'une adhésion populaire, est corrélée à une capture de l'appareil d'État par la rente minière. En effet, l'émergence d'un « État-rhizome » (Bayart, 2006) substitue l'intérêt général par des allégeances extractives, où la redevabilité des élus envers les opérateurs miniers — matérialisée par des « frais de sécurité » de 20 000 à 50 000 USD par mois — prime sur le contrat social. Cette dérive néo-patrimoniale explique le désengagement citoyen massif, marqué par une chute de la participation électorale de 65,36 % en 2006 à 43,2 % en 2023, et un sentiment d'inutilité du vote chez 68 % de la population (Institut National de la Statistique/RDC, 2025).

Au-delà de la prédation économique, la recherche souligne que l'instabilité symbolique, ou discontinuité sémiotique (Nguya Katembwe, 2026), entrave la routinisation du charisme indispensable à une bureaucratie rationnelle wébérienne (Weber, 1971). Le passage du Maniema d'une « zone grise » vers une « zone noire » de captation systémique (Diamond, 2002) radicalise la démocratie délégitime d'O'Donnell (1994) en un régime où la souveraineté ne remonte plus vers le peuple mais s'évapore dans les circuits informels de la rente. Pour sortir de cette impasse, il est impératif d'opérationnaliser les quatre piliers de réforme proposés, notamment l'autonomisation de la centrale électorale et la transparence drastique des flux financiers miniers. Sans une restauration de la certitude institutionnelle et de la redevabilité politique, la démocratie en République Démocratique du Congo demeurera une incantation formelle, incapable de transformer les richesses du sous-sol en bien-être collectif.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Aïvo, F.-J., Du Bois de Gaudusson, J., Desouches, C., & Maïla, J. (dir.). (2020). *L'amphithéâtre et le prétoire. Au service des droits de l'homme et de la démocratie. Mélanges en l'honneur du Président Robert Dossou*. Éditions L'Harmattan.
2. Bayart, J.-F. (2006). *L'État en Afrique : La politique du ventre*. Éditions Fayard.
3. Bayart, J.-F. (2006). *L'État en Afrique : La politique du ventre*. Éditions Fayard.
4. Cheesman, N. (2015). *La Démocratie en Afrique : Succès, Échecs et Lutte pour la Réforme Politique*. Presses Universitaires de Cambridge.
5. Commission Électorale Indépendante. (2006). *Résultats officiels du second tour de l'élection présidentielle du 29 octobre 2006 par province*. CEI.
6. Diamond, L. (2002). Thinking About Hybrid Regimes. *Journal of Democracy*, 13(2), 21-35.
7. Fombad, C. M., & Steytler, N. (dir.). (2021). *Démocratie, Élections et Constitutionnalisme en Afrique*. Presses Universitaires d'Oxford.
8. Institut National de la Statistique/RDC. (2025). *Troisième Enquête Démographique et de Santé de la République Démocratique du Congo 2023–2024*. Ministère du Plan et Suivi de la Mise en œuvre de la Révolution de la Modernité.
9. ITIE-RDC. (2023). *Rapport de Conciliation ITIE-RDC 2022. Initiative pour la Transparence des Industries Extractives*.
10. Linz, J. J., & Stepan, A. (1996). *Problems of Democratic Transition and Consolidation: Southern Europe, South America, and Post-Communist Europe*. Johns Hopkins University Press.
11. Médard, J.-F. (1991). *L'État néo-patrimonial en Afrique noire*. Dans *États d'Afrique noire : Formations, mécanismes et crise*. Éditions Karthala.
12. Merton, R. K. (1968). *Social Theory and Social Structure*. The Free Press.
13. Nguya Katembwe, S. (2026). *Décryptage de la charte graphique de la RD-Congo : enquête inédite sur l'emblématique et l'identité du pays [Mémoire de DEA, Université des Sciences de l'Information et de la Communication (UNISIC)]*.
14. Nguya Katembwe, S. (2026). *Décryptage de la charte graphique de la RD-Congo : enquête inédite sur l'emblématique et l'identité du pays [Mémoire de DEA, Université des Sciences de l'Information et de la Communication (UNISIC)]*.
15. O'Donnell, G. (1994). Delegative Democracy. *Journal of Democracy*, 5(1), 55-69.
16. Przeworski, A. (1991). *Democracy and the Market: Political and Economic Reforms in Eastern Europe and Latin America*. Cambridge University Press.
17. Union Européenne. (2006). *Rapport Final de la Mission d'Observation Électorale de l'Union Européenne – République Démocratique du Congo 2006*. Office des Publications de l'UE.
18. Vircoulon, T. (2006). *Les Limites et Problèmes Persistants des élections de 2006*. Congo Heritage.
19. Weber, M. (1971). *Économie et Société (Tome 1)*. Éditions Plon.
20. Weber, M. (1971). *Économie et Société (Tome 1)*. Éditions Plon.